

# Championnats de Lorraine jeunes 2009

## Règlement Intérieur

### **Article 1 Organisation**

Le Comité Directeur de la Ligue de Lorraine confie au club d'échecs "Stanislas Echecs" l'organisation du Championnat de Lorraine d'Echecs Jeunes de la saison 2008/2009.

### **Article 2 Dates et Lieu**

Ce championnat aura lieu les 11, 12, 13 et 14 février 2009 au château de Rémicourt, 149 rue de Vandoeuvre 54600 Villers les Nancy

### **Article 3 Conditions de participation**

3.1 Ce championnat individuel est ouvert à tout joueur français ou scolarisé en France licencié A en Lorraine de la catégorie Petit Poussin à la catégorie Minime. (Joueurs qualifiés d'office aux championnats de France ou non)

3.2 Ce championnat est une compétition par catégorie, il n'y a pas de changement de catégorie possible.

3.3 Un joueur ne pouvant présenter sa licence devra :

- soit établir une attestation sur l'honneur certifiant son appartenance à un cercle lorrain.
- soit souscrire directement une licence sur place auprès de l'organisateur.

3.4 Les inscriptions seront prises jusqu'au lundi 9 février 2009 à 9h00. Les inscriptions sur place ne seront pas autorisées. Le montant de l'inscription est fixé à 9 Euros.

### **Article 4 Règles et appariements**

4.1 Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale Des Echecs. Les résultats des parties sont comptabilisés pour le classement Elo et Elo fide pour les catégories Minimales, Benjamins, Pupilles sous réserve qu'aucun joueur n'ai un classement fide supérieur ou égal à 2200.

4.2 Les appariements se font au Système Suisse intégral ( Règles C.04 : forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre [selon la F.I.D.E.]). Les appariements seront informatisés à l'aide du logiciel Papi 3 conçu par Erick MOURET.

Le classement Elo pris en compte sera le dernier reçu officiellement par l'arbitre au moment de la première ronde.

4.3 Le classement est établi au nombre de points de parties selon le barème suivant :

gain = 1 point, nul =  $\frac{1}{2}$  point, perte = 0 point.

En cas d'ex æquo, le départage est fait en utilisant respectivement les systèmes Buchholz tronqué (anciennement Brésilien), puis Performance.

## Article 5 Horaires de Jeu

Clôture des inscriptions : Lundi 9 février 2009 à 9h00

Vérification des licences – pointage

Mercredi 11 février de 8h30 à 9h00 pour les pupilles, benjamins et minimes.

Judi 12 février de 9h00 à 9h30 pour les poussins et petits poussins.

Les joueurs ayant réglé leur inscription ne sont pas obligé de pointer et seront appareillés pour la première ronde.

## HORAIRES

### Pour les tournois de pupilles, benjamins et minimes :

Mercredi 11 février	Judi 12 février	Vendredi 13 février	Samedi 14 février
1ère ronde à 9h30	3ème ronde à 9h30	5ème ronde à 9h30	7ème ronde à 8h00
2ème ronde à 14h30	4ème ronde à 14h30	6ème ronde à 14h30	8ème ronde à 13h00

### Pour les tournois de petit poussins et poussins :

Judi 12 février	Vendredi 13 février	Samedi 14 février
1ère ronde à 10h00	4ème ronde à 10h00	7ème ronde à 10h30
2ème ronde à 13h30	5ème ronde à 13h30	8ème ronde à 14h00
3ème ronde à 16h00	6ème ronde à 16h00	

### Pour le tournoi des poussines : tournoi fermé en 9 rondes

Judi 12 février	Vendredi 13 février	Samedi 14 février
1ère ronde à 10h00	4ème ronde à 10h00	7ème ronde à 10h30
2ème ronde à 13h30	5ème ronde à 13h30	8ème ronde à 13h15
3ème ronde à 16h00	6ème ronde à 16h00	9 <sup>ième</sup> ronde à 15h30

### Cérémonie de remise des titres et des prix à 17h30.

Cette manifestation sera clôturée par un vin d'honneur.

## Article 6 Cadence

Pupilles - Benjamins - Minimes

70 minutes + 30 secondes par coup

Petits Poussins - Poussins

50 minutes + 10 secondes par coup

Dans les tournois pupilles, benjamins et minimes, l'incrément de 30sec par coup rend obligatoire la notation de tous les coups, ses propres coups et ceux de son adversaire, correctement, coup après coup, aussi clairement et lisiblement que possible, en notation algébrique et en application de l'article 8.1 des règles du jeu

Dans les tournois Petits Poussins et Poussins, le joueur n'est plus dans l'obligation de noter ses coups et ceux de son adversaire dès lors qu'il lui reste moins de 5min à la pendule. Si grâce à l'incrément de 10sec par coups, le joueur repasse au dessus de 5 min de réflexion disponible, il n'est pas tenu de reprendre la notation des coups.

## Article 7 Attribution des Titres, et Récompenses

### 7.1 Attribution des titres :

Le premier de chaque catégorie se verra attribué le titre de "Champion de Lorraine 2009" de sa catégorie.

La première joueuse de chaque catégorie se verra attribuée le titre de "Championne de Lorraine 2009" de sa catégorie.

**Pour l'attribution des titres et places qualificatives, il faudra choisir comme 1<sup>er</sup> départage le résultat des confrontations directes si tous les joueurs ex-aequo se sont rencontrés et de ne passer au départage 2 (bucholz tronqué) que si les joueurs ne se sont pas tous rencontrés ou si la confrontation directe ne permet pas de départager les joueurs.**

Il n'y a pas de match de départage. En cas d'égalité complète, le départage se fera en utilisant les critères suivants dans l'ordre énoncé:

1 - L'âge des joueurs (au bénéfice du plus jeune)

2 - Le numéro d'appariement attribué en début de tournoi selon les règles définies à l'article 4 point 2 (au bénéfice du plus grand numéro)

7.2 Les 3 premiers de chaque catégorie (féminines distinctes) seront récompensés par un trophée ou une coupe.

7.3 La liste complète des récompenses sera confirmée par voie d'affichage avant la 4<sup>ème</sup> ronde.

### 7.4 Places qualificatives au championnat de France jeunes à Aix les bains du 19 au 26 avril 2009

A l'issue du championnat de lorraine, les meilleurs de chaque catégorie seront qualifiés pour le championnat de France. Le nombre de qualifiés est représenté par le tableau suivant :

Catégories	Nombre	Catégories	Nombre
Petite-Poussine	2	Petit-poussin	4
Poussine	4	Poussin	3
Pupille	2	Pupille	4
Benjamine	2	Benjamin	4
Minime Fille	4	Minime Garçon	3

Pour information les joueurs qualifiés d'office pour le championnat de France des jeunes sont les suivants:      Benjamine :      Monpeurt Cyrielle      Pupille :      Venard Paul André

### 7.5 Repêchages

Il n'y a plus de repêchage possible. Les places qualificatives au championnat de France sont donc attribuées dans l'ordre au plus grand nombre de points puis dans l'ordre des départages choisis pour le tournoi.

7.6 Les récompenses et titres sont remis lors de la remise des prix.

## **Article 8 Rappel des règles du jeu – Particularités locales**

8.1 Les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et respectueuse de l'éthique.

Analyse et blitz interdits dans la salle de jeu.

Eviter toute discussion ou lecture suspecte.

Exclusion après deux forfaits.

Un joueur ayant fini sa partie sera considéré comme un spectateur.

Un joueur ne peut quitter l'aire jeu sans l'autorisation de l'arbitre. L'aire de jeu est définie par : la salle de jeu, les toilettes, la buvette.

Les spectateurs (Parents, entraîneurs...) n'ont pas accès aux salles de jeu.

Interdiction d'être dans la salle d'analyse et d'analyser pendant sa partie.

Lecture de littérature échiquéenne interdite pendant la partie.

8.2 Tout forfait non excusé et non justifié entraînera l'exclusion du joueur. Tout abandon non justifié sera signalé à la Commission de discipline de la F.F.E.

8.3 Interdiction de fumer dans la salle de jeu. Les téléphones portables doivent être éteints dans l'aire de jeu, la sonnerie entraînant la perte de la partie du joueur fautif. Toute dégradation entraînera une exclusion et le remboursement du matériel endommagé.

8.4 Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

**8.5 Conformément au cahier des charges de la ligue de Lorraine, un dispositif de lutte contre les nuls de salon est adopté. Il s'agit de l'interdiction de proposer match nul. Les matchs nuls devront donc découler des positions de pat, insuffisance de matériel pour mater, règle des 50 coups ou répétition de la position.**

**En cas de position manifestement nulle, un joueur aura le droit d'appeler l'arbitre qui l'autorisera à proposer nulle à son adversaire.**

8.6 La consultation des feuilles de parties n'est pas autorisée, elles sont gardées par l'arbitre puis remises à l'organisateur à l'issue du tournoi.

## **Article 9 Arbitrage, Direction du Tournoi**

9.1 Le Directeur du Tournoi est Mme Catherine CHRETIEN

9.2 L'arbitre principal et superviseur de tous les tournois est M. BLANCHARD David, Arbitre Fédéral III  
Les arbitres adjoints sont Francois Capaces (AF2) et Jean Marc Virion

## **Article 10 Jury d'Appel**

L'organisateur n'est pas tenu d'organiser un jury d'appel. Les appels devront être adressés directement à la Fédération Française des Echecs qui statuera.

## **Article 11**

Tous les participants s'engagent à respecter le Règlement Intérieur.

Les Arbitres

Le Directeur du Tournoi

Le directeur des jeunes